

Nature et fonctions

L'ESSENTIEL

La grammaire classe les mots en grandes catégories. Ces catégories, ou *classes grammaticales*, représentent la nature des mots. On distingue neuf catégories, appelées encore *parties du discours* :

- les noms ;
- les adjectifs qualificatifs ;
- les déterminants ;
- les verbes ;
- les pronoms ;
- les adverbes ;
- les prépositions ;
- les conjonctions ;
- les interjections.

Le dictionnaire indique la nature des mots.

Le mot conserve sa nature même si sa forme change. Un verbe qui se conjugue change de forme (*chante, chanterai, chantèrent*), mais il s'agit toujours d'un verbe. Les mots ont en général une nature et une seule.

En revanche, certains mots peuvent remplir plusieurs fonctions ; un nom peut être, par exemple, sujet, complément du verbe ou complément d'un autre nom. Certaines fonctions sont interdites à certains mots ; un adverbe ne peut jamais être sujet d'un verbe.

Pour les groupes de mots, c'est leur *noyau* qui définit leur nature. C'est aussi le noyau qui définit la fonction des groupes.

Une phrase verbale minimale peut s'analyser en deux groupes : le *groupe nominal* et le *groupe verbal*.

Le chat a sauté sur le tronc.

Le chat : groupe nominal, organisé autour du nom noyau *chat*.

a sauté sur le tronc : groupe verbal, organisé autour du verbe noyau *a sauté*.

DÉFINITIONS

1 Nature des mots

Les mots de notre langue se rassemblent en classes grammaticales : noms, verbes, adjectifs, adverbes, déterminants, etc. Chacune de ces classes constitue la nature d'un grand nombre de mots.

Par exemple, les mots suivants sont des noms :

caillou, chou, jambon, enfant

Ils ont en commun certaines caractéristiques : ils sont le plus souvent précédés d'un déterminant (*le, ce, des...*) ; ils sont pourvus d'un genre (masculin ou féminin) et varient en nombre (singulier ou pluriel).

Les mots suivants sont des adjectifs qualificatifs :

gentil, médiocre, petit, jeune

Ils dépendent d'un nom dont ils expriment une caractéristique. Ils s'accordent en genre et en nombre avec ce nom.

2 Rôle du dictionnaire

C'est le dictionnaire qui nous indique la nature de chaque mot. Il utilise pour cela des abréviations : *n.* = nom ; *v.* = verbe ; *adj.* = adjectif qualificatif ; *adv.* = adverbe ; *pron.* = pronom, etc.

3 Fonction des mots

Les mots peuvent avoir dans les phrases des fonctions différentes. Un nom peut ainsi désigner :

- celui qui agit ;

Le chat mange la souris.

- celui qui subit ;

Le chien mange le chat.

- celui qui reçoit.

Marie donne à manger au chat.

UNE NATURE – PLUSIEURS FONCTIONS

4 Permanence de la nature d'un mot

La nature d'un mot ne change pas même si sa forme change.

J'ai un ami très proche.

J'ai deux amis qui se détestent.

J'ai une amie qui a quitté Paris.

J'ai des amies en Chine.

La forme du mot **ami** change selon son genre et son nombre et pour autant la nature de ce mot reste identique ; c'est un nom.

J'ai chanté une mélodie.

L'oiseau chante au soleil.

Nous chanterons à la fête de l'école.

Le verbe **chanter** prend des formes très différentes, sa nature reste la même.

REMARQUE Il arrive que certains mots de la langue changent de classe grammaticale sans changer de forme. Ainsi l'adjectif *orange* peut être aussi utilisé comme nom dans une phrase comme : *J'aime beaucoup l'orange.*

Ce type de transfert (appelé aussi dérivation impropre) enrichit surtout la classe des noms.

Exemples de noms provenant :

– d'adjectifs : le *gris*, une *brune*, les *vieux* ;

– de verbes : un *dîner*, des *participants* ;

– d'adverbes : le *dessous* (des cartes), le *pour* et le *contre*.

5 Variation de la fonction d'un mot

La fonction d'un mot change.

La chèvre a mangé le chou.

Le loup a mangé la chèvre.

J'ai donné à manger à la chèvre.

Le mot **chèvre** est d'abord sujet, puis complément d'objet direct, enfin complément d'objet second. Il a pris trois fonctions différentes mais il n'a pas pour autant changé de nature : c'est un nom, quelle que soit la fonction qu'il occupe.

La maison est rouge.

La maison rouge brûle.

Le mot **rouge** est d'abord attribut du sujet, puis épithète du nom **maison**. Il n'a pas pour autant changé de nature : c'est un adjectif qualificatif.

6 Analyse de la phrase en groupes fonctionnels

Autour du noyau verbal, la phrase s'organise en groupes de mots qui sont chacun reliés au centre verbal et qui ont chacun une fonction déterminée. On différencie ainsi les groupes sujet, objet, circonstanciel, etc. On appelle ces groupes **groupes fonctionnels**.

Les jeunes fuyards remontaient le fleuve à contre-courant.

Le noyau verbal est **remontaient** (il est distingué par la marque **-aient** de l'imparfait). Autour de ce noyau, on distingue trois groupes fonctionnels :

– **Les jeunes fuyards** : groupe fonctionnel sujet.

La fonction de ce groupe nominal est marquée par sa position avant le verbe.

– **le fleuve** : groupe fonctionnel complément d'objet direct.

La fonction de ce groupe nominal est marquée par sa position après le verbe.

– **à contre-courant** : groupe fonctionnel complément circonstanciel.

Ce groupe nominal (prépositionnel) est placé ici après le verbe mais pourrait être déplacé, par exemple, en tête de phrase.

7 Noyau d'un groupe de mots

C'est le noyau d'un groupe de mots qui définit sa nature.

• **Lorsque le noyau d'un groupe est un nom**, on a affaire à un groupe nominal (GN).

un petit chien

• **Lorsque le noyau est un adjectif**, on a affaire à un groupe adjectival.

noir de rage

• **Lorsque le noyau est un verbe**, on a affaire à un groupe verbal (GV).

Nous aurions pu manger.

C'est aussi le noyau qui définit la fonction d'un groupe de mots.

Le petit chien de grand-père dort.

Un camion a écrasé le petit chien de grand-père.

Dans ces deux phrases, le groupe nominal **le petit chien de grand-père** a pour noyau le nom **chien**. Dans la première phrase, **chien** occupe la fonction de sujet et donne sa fonction à tout le groupe. Dans la seconde phrase, le nom **chien** est COD et donne cette fonction à tout le groupe.

8 Des fonctions déterminées par la nature des mots

N'importe quel mot ne peut pas occuper n'importe quelle fonction. Un adverbe, par exemple, ne peut pas occuper la fonction de sujet. C'est la nature d'un mot qui détermine la ou les fonctions qu'il peut occuper.

Le nom est le mot qui peut occuper le plus grand nombre de fonctions : sujet, complément d'objet, complément circonstanciel de lieu, attribut, etc.

L'adverbe est le plus souvent complément circonstanciel.

Le verbe (lorsqu'il est conjugué) est toujours le noyau de la phrase.

9 Nature et fonctions des mots

Voici un tableau des principales fonctions occupées par les mots des classes grammaticales les plus fréquentes.

NATURE		FONCTIONS	EXEMPLES
NOM		Sujet	<i>Le jour se lève.</i>
		COD	<i>Elle attend le jour avec impatience.</i>
		COI	<i>Elle pense aux jours passés.</i>
		COS	<i>J'ai offert un livre à Eva.</i>
		Complément d'agent	<i>Nous avons été surpris par le jour.</i>
		Attribut du sujet	<i>Et la nuit devient le jour.</i>
		Complément du nom	<i>J'aperçus les premières lueurs du jour.</i>
ADJECTIF QUALIFICATIF		Complément circonstanciel	<i>Dès le jour, il partit.</i>
		Épithète liée	<i>Il harangua la foule enthousiaste.</i>
		Épithète détachée	<i>Le public, enthousiaste, applaudissait.</i>
		Attribut du sujet	<i>Il semblait enthousiaste.</i>
VERBE	conjugués	Noyau de la phrase ou de la proposition	<i>Ils partirent pour Rome au matin.</i>
	à l'infinitif	Sujet	<i>Partir, c'est mourir un peu.</i>
		Complément d'objet direct	<i>J'aime partir à l'aventure.</i>
		Complément circonstanciel	<i>Les poètes voyagent sans partir.</i>
PRONOMS		Sujet	<i>Vous avez cassé l'ordinateur.</i>
		COD	<i>Je vous salue bien.</i>
		COI	<i>Ce chien vous obéit.</i>
		COS	<i>Je vous ai remis cet argent.</i>
		Complément circonstanciel	<i>Je serai chez vous à dix heures.</i>

NATURE	FONCTIONS	EXEMPLES
ADVERBES	Complément circonstanciel	<i>Hier, il était encore ici.</i>
DÉTERMINANTS	Déterminent le nom	<i>Un chien a mordu le jardinier.</i>
Articles		
Déterminants :		
- démonstratif		<i>Ces deux joueurs vont changer de club.</i>
- possessif		<i>Mon chien a mordu le facteur.</i>
- indéfini		<i>Tel père, tel fils.</i>
- numéral		<i>Elle a eu trois enfants.</i>

GROUPE NOMINAL ET GROUPE VERBAL

10 Définition du groupe nominal et du groupe verbal

Une phrase verbale de base peut s'analyser en deux groupes constitutifs : le groupe nominal et le groupe verbal. Chacun de ces deux groupes se définit par la nature de son propre noyau : un nom pour le groupe nominal et un verbe pour le groupe verbal.

Ainsi, la phrase :

Un gros poulet lui suffit à peine.

se décompose en :

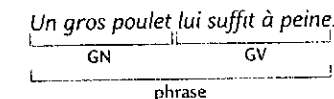
- *Un gros poulet* : groupe nominal, organisé autour du nom *poulet* ;
- *lui suffit à peine* : groupe verbal, organisé autour du verbe *suffit*.

11 Visualisation

On peut schématiser la composition de la phrase ainsi :

P (phrase) → GN (groupe nominal) + GV (groupe verbal)

La représentation en arbre permet de schématiser l'analyse de cette phrase.



12 Thème et propos

On notera que l'analyse de la phrase en deux groupes (GN et GV) est proche de celle obtenue en posant les deux questions suivantes :

- De quoi parle-t-on ? *D'un gros poulet.*
- Qu'en dit-on ? *Qu'il lui suffit à peine.*

On appellera **thème** le groupe qui désigne ce dont on parle et **propos** le groupe qui permet de dire quelque chose du thème. Certaines grammaires utilisent dans le même sens les termes **sujet/prédicat**. Il y a là un risque de confusion car le mot **sujet** peut désigner alors deux notions différentes : la fonction sujet et le sujet du couple sujet/prédicat. → 218, 576 à 580

13 Construction du groupe verbal

Le groupe verbal s'analyse lui-même en plusieurs groupes. Examinons l'exemple suivant :

Tiphaine saisit la main de son père.

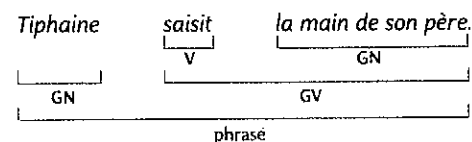
Cette phrase se décompose en :

- *Tiphaine* : groupe nominal ;
- *saisit la main de son père* : groupe verbal.

Le groupe verbal s'analyse à son tour en :

- *saisit* : verbe ;
- *la main de son père* : groupe nominal.

La représentation en arbre reflète cette analyse.



On voit donc apparaître un nouveau groupe nominal à l'intérieur du groupe verbal.

REMARQUE Afin de ne pas faire de confusion entre les groupes nominaux, certaines grammaires tentent de les différencier :

- soit en utilisant le terme de sujet pour le premier groupe nominal : *Tiphaine* sera appelé *groupe nominal sujet* (GNS) ;
- soit en numérotant les groupes nominaux : GN1 pour *Tiphaine*, GN2 pour *la main de son père*.

Le groupe nominal verbal peut être beaucoup plus complexe. Analysons la phrase suivante :

La jeune femme présenta son travail à l'assemblée.

Elle se découpe en deux groupes :

- *La jeune femme* : groupe nominal ;
- *présenta son travail à l'assemblée* : groupe verbal.

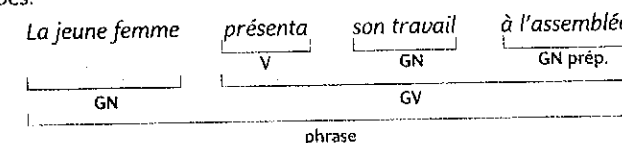
Le groupe verbal s'analyse lui-même en trois éléments :

- *présenta* : verbe ;
- *son travail* : groupe nominal ;
- *à l'assemblée* : groupe nominal prépositionnel, appelé ainsi parce qu'il comporte la préposition *à*.

On peut schématiser la composition de ce groupe verbal ainsi :

GV → V + GN + GN prép.

La représentation en arbre permet de montrer l'articulation des différents groupes.



Groupe nominal

L'ESSENTIEL

Le groupe nominal (GN), organisé autour du nom noyau, comporte des éléments obligatoires et des éléments facultatifs.

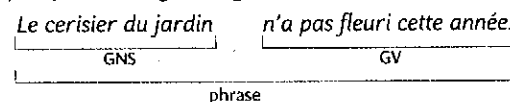
On parle de groupe nominal, même si parfois le groupe ne comporte qu'un nom précédé d'un déterminant.

Mon fils est arrivé.

Il peut même être réduit à un seul mot.

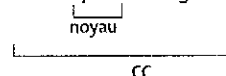
Pierre est arrivé.

La plupart du temps, le groupe nominal est présenté en tant que groupe nominal sujet : GNS ou GN1. En effet, dans une première analyse de la phrase, on peut distinguer le groupe nominal sujet et le groupe verbal.



Un groupe nominal peut remplir d'autres fonctions que celle de sujet. Il peut être complément d'objet, complément circonstanciel, complément du nom, etc. C'est la fonction du nom noyau du groupe nominal qui détermine la fonction du GN.

La foule s'entasse sur le quai de la gare.



Les feuilles des arbres commencent à jaunir.
compl. du nom

CONSTITUTION DU GROUPE NOMINAL

14 Définition du groupe nominal

Le groupe nominal est constitué d'éléments qui se rattachent tous à un nom noyau. Certains de ces éléments sont obligatoires, d'autres sont facultatifs.

15 Définition du noyau nominal

Le groupe nominal comporte toujours un nom appelé noyau ou *chef de groupe*, ou *mot support*. Ce nom est indispensable, on ne peut jamais le supprimer.

Le soleil pâle descend sur la mer.

GN

⊖ *Le soleil pâle descend sur la mer.*

Parfois un nom peut, à lui tout seul, constituer le groupe nominal. C'est le cas en particulier de certains noms propres.

Pierre nage sur le dos.

La plupart du temps, le nom est accompagné d'autres mots, qui sont appelés *constituants du groupe nominal* ou encore *compléments du nom*.

Ces autres mots qui constituent le groupe nominal sont soit obligatoires, soit facultatifs. Ils précisent ou restreignent le sens du nom.

16 Nature des constituants obligatoires du GN

Les grammaires nouvelles les appellent *déterminants* ou *déterminatifs*.

→ 59 à 65

On regroupe sous ce terme ce que traditionnellement on nomme *articles* et *adjectifs non qualificatifs* (possessifs, démonstratifs, etc.).

17 Identification des constituants obligatoires du GN

Les constituants obligatoires du groupe nominal (les déterminants) présentent simultanément les caractères communs suivants.

On ne peut les supprimer sans rendre la phrase grammaticalement incorrecte.

Ils s'accordent avec le nom.

Ils appartiennent à des ensembles fermés.

Ce sont des mots grammaticaux.

→ Mots grammaticaux et mots lexicaux, 539 à 550

18 Nature des constituants non obligatoires du GN

Ils sont de trois types :

- **les adjectifs qualificatifs épithètes** → 347 à 354

Le chien jaune a aboyé toute la nuit.

- **les compléments du nom** (ou compléments déterminatifs) : ce sont des groupes nominaux prépositionnels. → 355 à 362

Le chien du voisin a aboyé toute la nuit.

- **les propositions subordonnées relatives** → 430 à 436

Le chien qui est malade a aboyé toute la nuit.

Certaines grammaires font entrer dans cette catégorie le nom mis en apposition.

Mon ami, un berger, m'a tout raconté.

19 Identification des constituants non obligatoires du GN

Ils sont facultatifs ; on peut les supprimer. La phrase est moins riche mais elle reste correcte.

Le chien du voisin a aboyé toute la nuit.

Le chien a aboyé toute la nuit.

Ils ne sont pas toujours placés avant le nom noyau (contrairement aux déterminants).

L'adjectif qualificatif épithète peut généralement se trouver soit avant, soit après le nom.

Il a mangé un énorme rôti. Il a mangé un rôti énorme.

Le complément du nom est placé après le nom.

Il porte une chemise en nylon.

La proposition subordonnée relative est également placée après le nom.

La pelouse que j'ai tondue ce matin est superbe.

Ils n'appartiennent jamais à des listes courtes (fermées). On ne peut dénombrer ni les adjectifs qualificatifs, ni les compléments du nom, ni les propositions subordonnées relatives : ce sont des constituants de type lexical et non grammatical.

→ Mots grammaticaux et mots lexicaux, 539 à 550

En ce qui concerne l'accord, seul l'adjectif qualificatif s'accorde avec le nom noyau. Le complément du nom et la proposition subordonnée relative ne s'accordent pas avec lui.

REMARQUE Le caractère facultatif des expansions du groupe nominal et le caractère obligatoire des déterminants permettent d'envisager la notion de groupe nominal minimum à deux termes : déterminant + nom. Il peut même se réduire à un seul nom dans le cas d'un nom propre :

La grande table en bois de merisier est cassée.

La table est cassée.

Pierre est parti.

FONCTIONS DU GROUPE NOMINAL**20 GN complément du verbe**

Le groupe nominal peut remplir toutes les fonctions qui se rattachent au verbe : il peut être sujet, complément d'objet direct ou indirect, complément d'objet second, complément circonstanciel, complément d'agent.

Il a donné un bouquet à la mère de son ami.

GN COS

21 GN complément du nom

Le groupe nominal peut être complément d'un nom, lui-même noyau d'un autre groupe nominal.

Ils ont démoli la belle maison en briques rouges.

V

GN1

GN2

Le GN *en briques rouges* est complément du nom noyau *maison* et le GN *la belle maison en briques rouges* est complément du verbe *ont démoli*.

22 Les constituants du groupe nominal

Le tableau de la page suivante fait apparaître l'articulation entre termes anciens et termes nouveaux pour désigner les éléments du groupe nominal qui se rattachent au nom noyau (ou mot support, ou chef de groupe).

	CONSTITUANTS OBLIGATOIRES	CONSTITUANTS FACULTATIFS
TERMES ANCIENS	• Les articles • Les adjectifs non qualificatifs • Les adjectifs déterminatifs (possessifs, démonstratifs, indéfinis, numéraux, interrogatifs, exclamationnels)	• Les adjectifs qualificatifs épithètes • Les compléments de nom • Les compléments de détermination • Les propositions subordonnées relatives • Les phrases relatives
TERMES NOUVEAUX	• Les déterminants • Les déterminatifs	• Les compléments du nom • Les expansions du nom
PROPRIÉTÉS	Mots grammaticaux • Appartiennent à des ensembles fermés. • Place fixe avant le nom. • S'accordent avec le nom noyau.	Mots lexicaux • Appartiennent à des ensembles ouverts. • Pas de place fixe avant le nom. • Ne s'accordent pas avec le nom noyau (sauf l'adjectif qualificatif).

Dans ce tableau, les termes nouveaux ne remplacent pas les termes anciens, ils les regroupent.

Toutes les grammaires s'accordent pour regrouper en deux grandes catégories les différents mots qui constituent le groupe nominal :

- **les déterminants : constituants obligatoires ;**
- **les autres mots : constituants facultatifs.**

Elles soulignent les caractères communs aux éléments de chacune de ces catégories.

Plusieurs termes désignant les mêmes réalités grammaticales (plusieurs termes par case), on pourrait choisir pour chaque cas un terme unique, évitant toute ambiguïté.

Déterminant est plus utilisé que *déterminatif*. *Déterminants* pourrait être réservé pour désigner l'ensemble des mots qui accompagnent obligatoirement le nom dans le groupe nominal.

Complément du nom pourrait être réservé au traditionnel complément de nom.

On utiliserait alors le terme *expansions du nom* pour nommer les constituants facultatifs.

On peut alors construire le même tableau avec des termes mieux adaptés et ne faisant pas double emploi (un seul terme par case).

CONSTITUANTS OBLIGATOIRES		CONSTITUANTS FACULTATIFS		
Mots grammaticaux Déterminants		NOM	Mots lexicaux Expansions du nom	
articles	adjectifs non qualificatifs		adjectifs qualificatifs épithètes	compléments du nom

Nom

L'ESSENTIEL

Le mot **nom** est un terme utilisé dans toutes les grammaires, aussi bien anciennes que récentes. Ce qui est nouveau, c'est que les fonctions se rapportant au verbe sont attribuées au **groupe nominal** et non plus au nom en particulier. Dans la phrase :

Le petit chat noir saute par la fenêtre ouverte.

l'analyse traditionnelle dit que **chat** est sujet du verbe **saute** et **fenêtre** complément circonstanciel du même verbe. Les grammaires récentes préfèrent dire que c'est le groupe nominal **le petit chat noir** qui est sujet du verbe **saute** et le groupe nominal **par la fenêtre ouverte** qui en est le complément circonstanciel.

Le nom est étudié quant au rôle qu'il joue à l'intérieur du groupe nominal. Il en est le noyau, le centre, l'élément indispensable qui ne peut être supprimé et auquel se rattachent les autres éléments de ce groupe. Dans le groupe nominal :

Le petit chat noir

les mots **le**, **petit** et **noir** accompagnent le nom **chat**.

La composition minimale d'un groupe nominal est la suite déterminant + nom. **Le chat** est un groupe nominal au même titre que **Le petit chat noir**.

Parmi les noms, on distingue les noms communs des noms propres. Un nom propre renvoie à un référent unique et n'a donc pas de sens lexical. On le reconnaît à l'écrit à sa majuscule initiale.

QU'EST-CE QU'UN NOM ?

23 Définition sémantique du nom

Du point de vue du sens, le nom est un mot qui désigne une personne, un animal, un objet concret ou une notion abstraite, ou encore une action.

Un homme, **Pierre** désignent des personnes.

Le chat, **la truite** désignent des animaux.

La table fait référence à un objet concret ; **la liberté** à une notion abstraite ; **le langage** à un processus.

24 Définition syntaxique du nom

Du point de vue de la fonction, le nom est le noyau du groupe nominal (on dit parfois le chef de groupe). C'est un élément indispensable au groupe nominal, il n'existe pas de groupe nominal sans nom.

Les lourds nuages gris s'amoncelaient.

⊖ *Les lourds nuages gris s'amoncelaient.*

Le nom noyau est obligatoirement accompagné d'un déterminant.

→ Déterminants, 59 à 100

les nuages – ces nuages – quelques nuages

Cependant, surtout dans le cas de noms propres, le nom peut constituer à lui seul le groupe nominal.

Pierre est sorti sous la pluie.

Les deux définitions du nom, sémantique et syntaxique, ne sont pas contradictoires. Au contraire, elles sont, l'une et l'autre, nécessaires pour comprendre le fonctionnement du nom dans la phrase.

LE GENRE ET LE NOMBRE DES NOMS COMMUNS

25 Genre des noms communs

Le genre d'un nom commun (masculin/féminin) est fixe dans la langue ; il est indiqué dans le dictionnaire.

Celui des noms inanimés est arbitraire.

Pour les noms animés, la distinction des genres correspond en général à une distinction des sexes. → Classement des noms, 34, 37 à 39

26 Formation du féminin

En général, les noms animés forment leur féminin sur le modèle de l'adjectif, avec un **e** final.

le cousin – la cousine

Parfois, cependant, le féminin est marqué par un suffixe spécifique ou par l'adjonction d'un terme classificateur.

le vendeur – la vendeuse

le maître – la maîtresse

un médecin – une femme médecin

REMARQUE Pour certains noms animés, seul le déterminant change.

un élève – une élève

Adjectif qualificatif

L'ESSENTIEL

Comme son nom l'indique, l'adjectif qualificatif sert à préciser une qualité, une caractéristique d'un être animé ou d'une chose inanimée : *beau, laid, gentil, méchant, blanc, noir* sont des adjectifs qualificatifs.

Il faut bien distinguer les adjectifs qualificatifs des déterminants, que l'on nomme aussi adjectifs dans la grammaire traditionnelle : les déterminants possessifs (*mon, ton, son...*), les déterminants démonstratifs (*ce, cette...*).

→ Déterminants, 80 à 100

Les adjectifs qualificatifs sont très nombreux (ce sont des mots lexicaux), alors que les adjectifs non qualificatifs, ou déterminants, sont en petit nombre (ils font partie des mots grammaticaux).

→ Mots grammaticaux et mots lexicaux, 539 à 550

L'adjectif qualificatif peut avoir plusieurs fonctions : *attribut, épithète* (liée ou détachée). Quelle que soit sa fonction, il s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il qualifie.

C'est parce qu'ils peuvent tous remplir les mêmes fonctions que les adjectifs qualificatifs forment une *classe grammaticale*, de même que les noms et les verbes.

FONCTIONS DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

43 Fonctions de l'adjectif qualificatif

Si l'adjectif qualificatif appartient au groupe verbal, il est *attribut*.

→ Attribut du sujet, Attribut de l'objet, 339 à 346

Cette fillette est malicieuse.

GV

S'il appartient au groupe nominal, il peut être *épithète liée*. → 347 à 354, 364

La malicieuse fillette a caché le ballon de son frère.

GN

Il peut aussi être, suivant la nouvelle terminologie, *épithète détachée*.

→ 363 à 367

La fillette, malicieuse, a caché le ballon de son frère.

GN

44 Représentation en arbre

Il est intéressant de constater, grâce à la visualisation, le comportement syntaxique particulier de l'adjectif selon qu'il est épithète ou attribut. L'adjectif qualificatif en fonction d'épithète fait partie du GN.

Cet enfant adore les plats sucrés.

COD adjectif épithète

Cet enfant adore les plats sucrés.
dét. N V dét. N adjectif

GN

GN GV

phrase

L'adjectif qualificatif en fonction d'attribut fait partie du GV.

Cette femme est courageuse.

sujet adjectif attribut

Cette femme est courageuse.
dét. N V adjectif

GN

GV

phrase

DEGRÉS DE QUALIFICATION DE L'ADJECTIF QUALIFICATIF

45 Sens des degrés de qualité

Comme nous l'avons vu, l'adjectif qualificatif exprime une caractéristique, une qualité d'un être animé ou d'un objet inanimé. Cette qualité peut être exprimée avec plus ou moins de force :

- **au comparatif** : un être ou un objet est plus ou moins grand que quel'un ou quelque chose ;
- **au superlatif** : un être ou un objet est très grand ou le plus grand de tous.

Déterminants

L'ESSENTIEL

Déterminant est un terme nouveau (on dit parfois *déterminatif*). Il est utilisé actuellement dans toutes les grammaires et ne remplace aucun terme ancien. Il réunit un ensemble de mots qui font partie du **groupe nominal** et ont, dans ce groupe, le même comportement. Les déterminants se placent devant le nom noyau avec lequel ils s'accordent. Grâce à leurs marques d'accord, ils donnent des indications à l'oral sur le nombre, parfois également sur le genre du nom.

Les principaux déterminants sont :

- **les articles** (définis, indéfinis, partitifs) ;
- **les adjectifs non qualificatifs** (déterminants possessifs, démonstratifs, indéfinis, numéraux, exclamatifs et interrogatifs).

Les déterminants peuvent parfois être combinés ensemble.

Je dîne avec mes trois amis.

Dans la terminologie traditionnelle, le même mot *adjectif* désigne aussi bien des déterminants que l'adjectif qualificatif. Ils ont cependant un comportement syntaxique différent. Adjectifs qualificatifs et non qualificatifs n'ont en commun que le fait de s'accorder avec le nom et de le déterminer. Les caractères principaux des adjectifs non qualificatifs, notamment la fonction qu'ils occupent par rapport aux noms, les distinguent nettement des adjectifs qualificatifs. En raison de ces différences, les nouvelles grammaires préfèrent parler de *déterminant* plutôt que d'*adjectif non qualificatif* et, par exemple, de *déterminant possessif* plutôt que d'*adjectif possessif*.

DÉTERMINANTS : IDENTIFICATION

59 Définition et rôle des déterminants

On appelle *déterminants* les mots comme *le, un, son, ces...* qui se placent devant le nom dans le groupe nominal. Ces mots permettent de présenter un personnage, un animal ou un objet d'une façon particulière.

60 Emploi des déterminants

Les déterminants ont un caractère obligatoire. Dans un groupe nominal, le nom noyau est toujours accompagné d'un déterminant. La suppression du déterminant rend la phrase grammaticalement incorrecte. On peut dire :

Nos amis sont venus ; nous nous sommes promenés dans le jardin.

On ne peut pas dire :

❌ *Nes amis sont venus ; nous nous sommes promenés dans le jardin.*

Le déterminant forme avec le nom le groupe nominal minimum.

61 Omission des déterminants

Dans certains cas, on peut rencontrer des phrases grammaticalement correctes dans lesquelles le nom n'est pas accompagné d'un déterminant.

• Avec certains noms propres

Christophe a téléphoné.

Paris est une ville extraordinaire.

• Avec certains noms communs, dans des situations particulières :

– étiquettes, pancartes

Sucre – École

– annonces

Vente publique

Départ dans cinq minutes

– titres

Menace de conflit en Asie (journal)

Crime et Châtiment (roman)

Prélude (œuvre)

– invocations

Ô soleil !

Salut, voisin !

• Dans certains groupes nominaux prépositionnels

Il voyage en train.

Je l'ai rencontré par hasard.

Il mange avec plaisir.

Verbe et groupe verbal

L'ESSENTIEL

Les verbes constituent une classe grammaticale (comme les noms, les adjectifs qualificatifs, etc.).

Les verbes expriment souvent une action (*chanter, courir*). Ils peuvent aussi exprimer un état (*être, sembler*).

La caractéristique fondamentale du verbe est qu'il est le seul mot à pouvoir jouer le rôle de noyau d'une phrase, c'est-à-dire être le mot central autour duquel s'organisent les autres éléments de la phrase qui marquent leur fonction par rapport à ce noyau (sujet, COD, COI, COS, différents CC).

Chaque matin, les jardiniers ramassent les feuilles mortes sur la pelouse.

Le verbe est toujours accompagné d'un sujet avec lequel il s'accorde.
→ **Sujet**, 216 à 245

Lorsque l'on découpe une phrase en deux parties : groupe *sujet* (ce dont on parle) et *prédicat* (ce que l'on en dit), ou encore *thème* et *propos*, le verbe appartient au prédicat ou au propos.

Le jardinier du château soignait ses roses avec amour.

sujet	prédicat
thème	propos

Les verbes reçoivent des marques qui leur sont particulières et que l'on appelle *terminaisons*, ou encore *désinences*. Ces marques servent à indiquer le temps, l'aspect et le mode. L'ensemble de ces combinaisons constitue les *conjugaisons*.

Je lui promis qu'on se reverrait bientôt.

Ces conjugaisons organisent les verbes en trois groupes.

IDENTIFICATION DU VERBE

101 Définition du verbe

Le verbe apparaît comme l'élément autour duquel s'organise la phrase ; il constitue le *noyau* de la phrase. On peut donc l'identifier en cherchant, dans la phrase, à quel élément se rapportent les groupes nominaux, c'est-à-dire par rapport à quel mot ils marquent leur fonction.

En portant les marques de temps et de mode, il permet à celui qui parle ou écrit de situer dans le temps, par rapport au moment où il s'exprime, les événements qu'il évoque.

102 Critères d'identification

Il est important de savoir identifier le verbe dans une phrase. Quatre types de critère permettent de le reconnaître :

- **le critère de sens** : il évoque souvent une action ;
- **le critère de fonction** : il est le noyau de la phrase, point de rattachement des compléments ;
- **les critères formels** : il se conjugue ;
- **le critère de combinaison** : il n'est pas précédé de déterminants mais souvent de pronoms personnels.

103 Verbe et action

La plupart des verbes expriment des actions (*courir, manger, dormir, danser...*).

Au premier coup de fusil, les canards s'envolèrent.

Au beau milieu de l'histoire, l'enfant s'endormit.

D'autres, moins nombreux, décrivent une attitude, un état.

Les paysans appréhendent le retour de la sécheresse.

On ne peut pas dire que les paysans font l'action d'appréhender, mais plutôt qu'ils ont une attitude d'appréhension.

REMARQUE Le verbe n'est pas le seul élément capable de décrire une action en cours.

Je me rappelle l'entrée des comédiens sur scène.

Entrée, qui est un nom, évoque une action dont *comédiens* est l'agent.